



CrécY-la-Chapelle, le 20 février 2024

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui se déroulera le :

**MERCREDI 28 FEVRIER 2024 à 19 HEURES
SALLE ALTMANN**

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Enonciation des pouvoirs
- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 13 décembre 2023 et 31 janvier 2024

I. RESSOURCES HUMAINES

1. Modification du tableau des effectifs

II. AFFAIRES GENERALES

2. Convention d'occupation précaire – logement 12 rue de la Halle à CrécY-la-Chapelle
3. Convention d'occupation précaire – local 13 rue Dam'Gilles à CrécY-la-Chapelle

III. FINANCES

4. Débats d'orientations budgétaires de l'exercice 2024

IV. ENVIRONNEMENT

5. Intégration de la commune de CrécY-la-Chapelle au sein du Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin

V. DECISIONS DU MAIRE

6. Relevé des décisions signées par Madame la Maire

VI. QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.


Christine AUTENZIO
Maire.